



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement  
et des transports d'Île-de-France

**N°2**

ÉDITÉ LE 08/06/2026

# Bulletin de suivi de l'étiage

## Région Île-de-France

Du 31 mai au 07 juin 2026



**Hydr**  **Portail**

Accédez gratuitement aux  
données publiques quantitatives  
relatives à l'écoulement des  
cours d'eau.

**Prochain bulletin d'étiage le 16 juin 2026**



L'étiage sur internet


# Σ Synthèse

La semaine qui vient de s'écouler a été sèche dans un premier temps. Le niveau des cours d'eau a donc continué de baisser. Ensuite, mardi et jeudi, des averses parfois orageuses ont fait légèrement réagir les petits cours d'eau où de faibles hausses ont été observées. Depuis, à la faveur d'un temps plus sec, les débits sont repartis à la baisse. La majorité des Qm3J se situent avant les orages. De nouvelles stations ont franchi leur seuil de vigilance : Pont-sur-Yonne sur l'Yonne, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne et Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon.

Le niveau des nappes est majoritairement autour de la moyenne en ce début de mois de juin 2026. La recharge 2025-2026 a été relativement courte et peu intense, excepté en février. La période de vidange est entamée depuis mars et les niveaux d'eau des nappes souterraines sont en baisse.

Un temps faiblement humide est attendu jusqu'en milieu de semaine puis une nouvelle période sèche et plus chaude pourrait se mettre en place à partir du week-end. Les niveaux devraient donc rester globalement stables avant d'entamer une nouvelle baisse en fin de semaine.

## Situation météo



de la semaine passée

de la semaine à venir




**Doux et Averses**



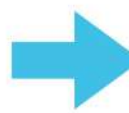
**Doux et Averses**

**Nappes**



**Vidange**

**Débits**



**Stable**

## Bilan synthétique de la semaine passée



## Jaugeages prévus cette semaine pour valider les débits



- Gournay-sur-Marne -
- Saint-Fargeau [Sainte-Assise] -
- Ballancourt -
- Guigneville [La Mothe] -
- Nesles-la-Vallée -
- Viarmes [Moulin de Bertinval] -

## Sommaire

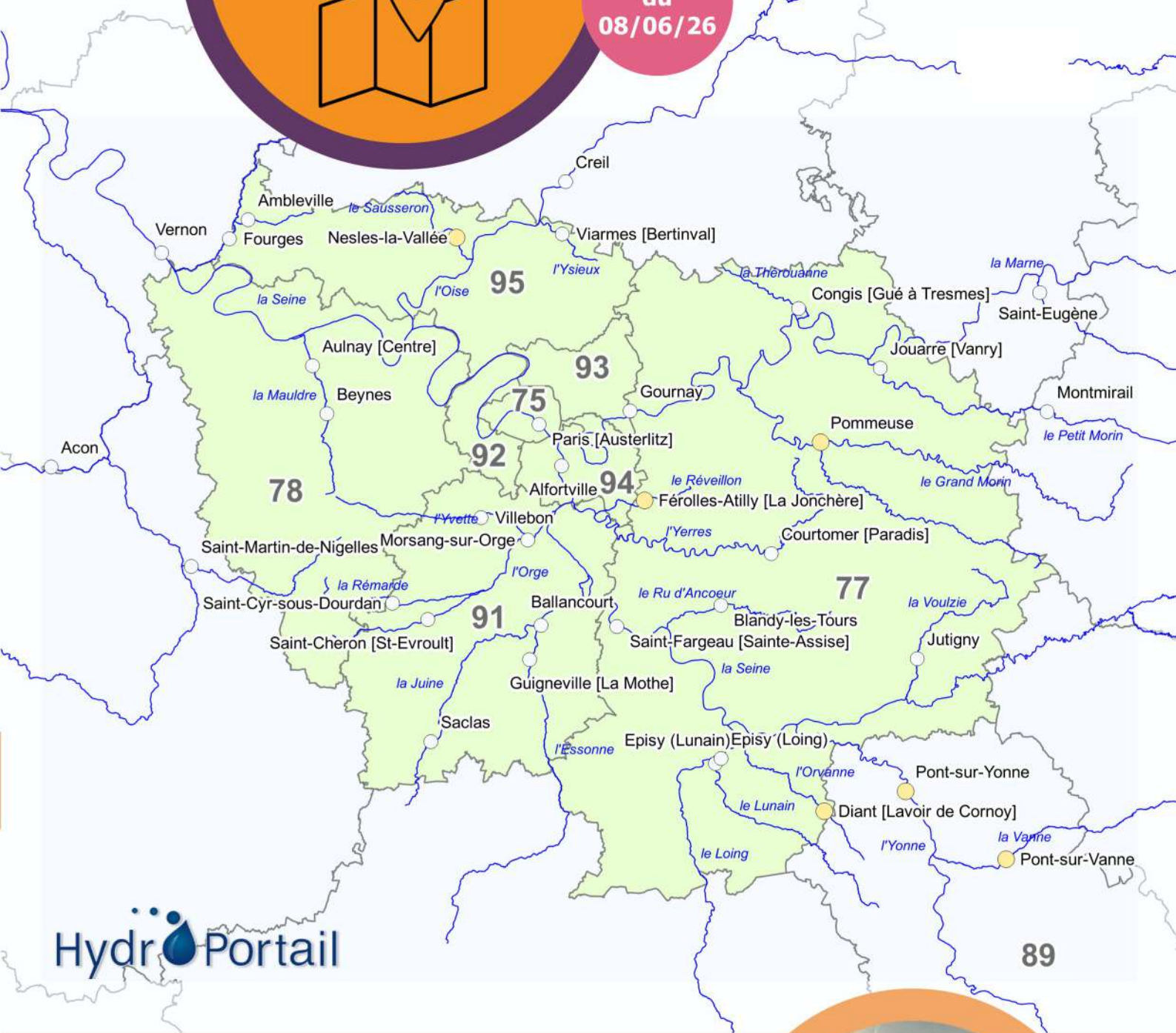
Carte de suivi de l'étiage ..... p.3  
 Débits des rivières ..... p.4  
 Bilan annuel des débits ..... p.5  
 Situation des nappes ..... p.6  
 Bilan annuel des nappes ..... p.7



# Carte de suivi de l'étiage



Situation du 08/06/26



HydrPortail

## État de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



# Tableau des Qm3J\*



sur la dernière période

\* débit moyen sur 3 jours consécutifs, le plus faible de la période



Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)			Tendance	Indice de confiance sur 5
		V	A	AR	C	N°/	N°1	N°2		
<b>Grandes rivières :</b>										
						17/05	24/05	31/05	07/06	
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	40	34	35	le 31/05/26	→
Oise	Creil	32	25	20	17	68	51	49	le 01/06/26	↘
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	90	74	66	le 05/06/26	↘
Seine	Alfortville	64	48	41	36	114	86	74	le 06/06/26	↘
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	144	110	107	le 06/06/26	→
Seine	Vernon	170	131	113	100	252	196	179	le 06/06/26	→
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	38	31	28	le 06/06/26	→
<b>Petites rivières :</b>										
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,48	0,45	0,45	le 31/05/26	→
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	2,25	2,17	2,34	le 31/05/26	→
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,68	0,56	0,54	le 02/06/26	↘
Essonne	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5	8,0	7,1	7,0	le 31/05/26	→
	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4	4,1	3,6	3,6	le 31/05/26	→
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	8,5	7,6	7,6	le 31/05/26	→
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,6	2,3	2,3	le 31/05/26	→
Juine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55	1,66	1,65	1,63	le 31/05/26	→
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	12,4	10,4	10,3	le 31/05/26	→
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,58	0,50	0,49	le 01/06/26	→
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,67	0,56	0,56	le 31/05/26	→
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,39	1,24	1,25	le 31/05/26	→
Orge	Saint-Chéron [St-Evrout]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,21	0,18	0,18	le 31/05/26	↘
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	2,7	1,8	1,8	le 31/05/26	→
Orvanne	Diant [Lavoir de Comoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,32	0,28	0,27	le 06/06/26	→
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	1,21	0,84	0,69	le 02/06/26	→
	Jouarre [Vanny]	0,92	0,72	0,60	0,50	1,89	1,47	1,41	le 01/06/26	↘
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,38	0,30	0,31	le 31/05/26	→
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,072	0,039	0,036	le 31/05/26	→
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,032	0,013	0,012	le 31/05/26	→
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,40	0,33	0,33	le 31/05/26	→
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	1,06	0,88	0,87	le 31/05/26	→
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,45	0,41	0,41	le 31/05/26	→
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	4,1	3,5	3,4	le 06/06/26	→
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,86	1,82	1,85	le 31/05/26	→
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,345	0,178	0,146	le 02/06/26	↘
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,142	0,120	0,126	le 31/05/26	→
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,76	0,53	0,53	le 31/05/26	→

### Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météo. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

**c** débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations

(\*) station gérée par la DREAL Normandie

(\*\*) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en garantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

**Indice de confiance :** il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.),
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

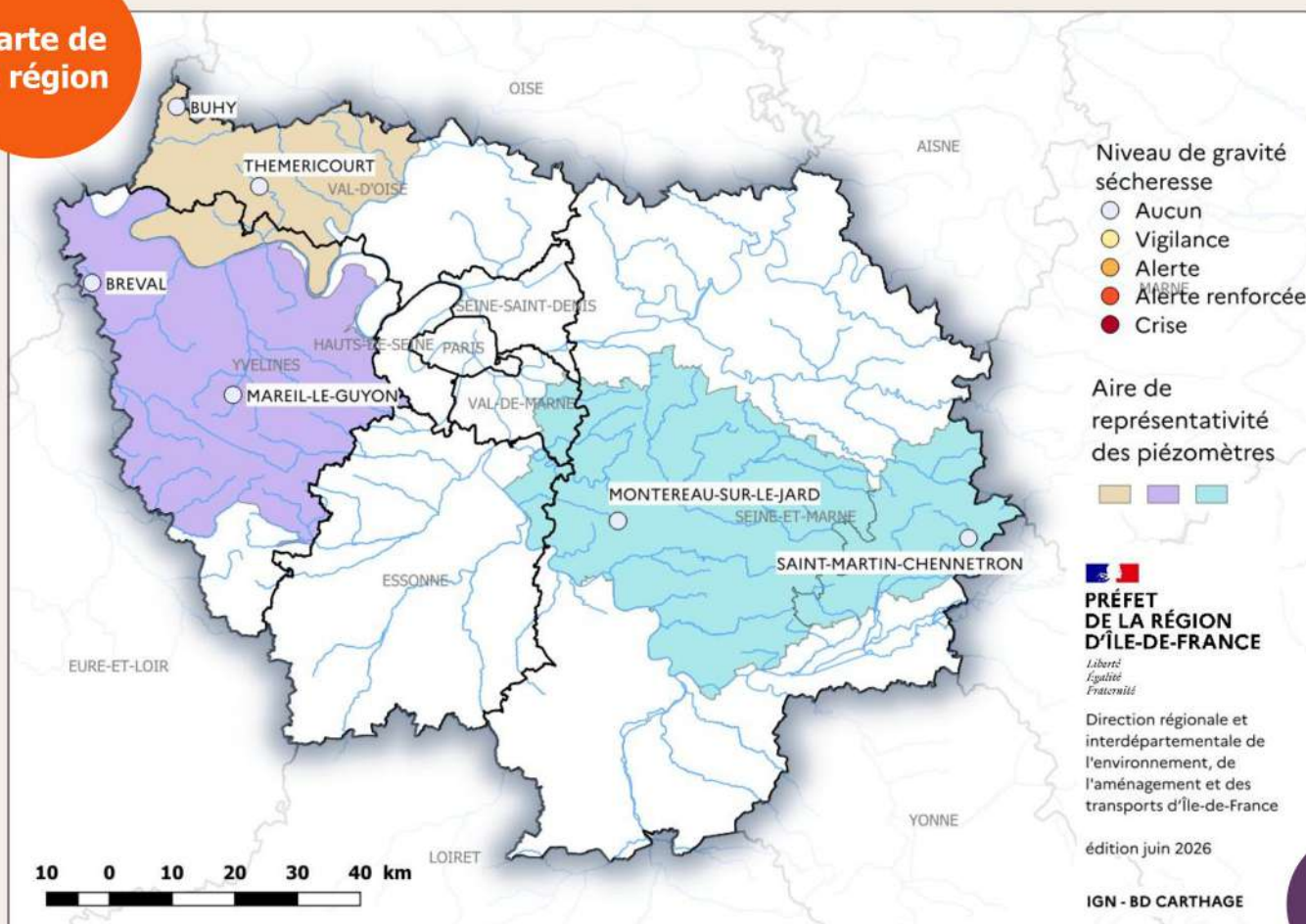




Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m NGF)				N°/ Semaine 21 17/05	N°1 Semaine 22 24/05	N°2		Tendance moyenne
		V	A	AR	C			Semaine 23 31/05	Semaine 23 07/06	
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	46,44	46,14	45,90	le 07/06/2026	Baisse ↘
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	70,40	70,18	69,89	le 07/06/2026	Baisse ↘
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	113,61	113,57	113,50	le 07/06/2026	Baisse ↘
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	75,86	75,85	75,81	le 07/06/2026	Stable →
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	51,20	51,20	51,16	le 07/06/2026	Stable →
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	132,65	132,55	132,41	le 07/06/2026	Baisse ↘

En semaine 23, la tendance piézométrique est globalement en baisse pour les nappes d'Île-de-France. Seuls les piézomètres de Mareil-le-Guyon et Montereau-sur-le-Jard affichent une tendance momentanément stable, bien qu'en légère baisse.

## Carte de la région





16 juin 2026

**Tout savoir sur  
l'étiage en  
Île-de-France**



**Liens  
utiles**

### L'étiage sur internet

● **DRIEAT**

<http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

● **DREAL Normandie**

<http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html>

● **DREAL Centre - Val de Loire**

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html>

### Données rivières en ligne

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

### Données nappes en ligne

<http://ades.eaufrance.fr/>

### Observatoire national des étiages

<http://onde.eaufrance.fr/>

### Les arrêtés de restriction d'eau sur le site national Vigieau

<https://vigieau.gouv.fr/>



**Contact**

[drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)





**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement  
et des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques  
Service politiques et police de l'eau

Paris, le 08/06/2026

**Affaire suivie par :**

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 6 08 92 55 18

Manon PICOT (nappes) Tél. : + 33 6 63 38 99 89

**Courriel :** [driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet :** Suivi de l'étiage en Ile-de-France  
**PJ :** Bulletin du 31/05/2026 au 07/06/2026

**Référence :** Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 6 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté d'orientations de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

#### **Liens utiles :**

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Vigieau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>